



INTERPELLATION URGENTE

Auteur Patricia Constantin et Sébastien Nendaz, PS/GC, Marcel Bayard, Le Centre et Jean-Michel Savioz, PLR/FDP

Objet Conflit en Ukraine : pénurie de matériaux et augmentation des coûts de construction pour l'Etat

Date 08/05/2022

Numéro 2022.05.130

Actualité de l'événement

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022.

Imprévisibilité

Le secteur du bâtiment subit de plein fouet les conséquences économiques de la guerre en Ukraine sur les prix des matériaux et la pénurie éventuelle de certains d'entre eux ce qui aura vraisemblablement un coût financier important sur l'ensemble des constructions de l'Etat du Valais en cours (collèges, hôpitaux, pôle santé, etc.).

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Il est constaté depuis plusieurs semaines une pénurie de matières premières utiles sur les chantiers, provoquant même l'arrêt de certains d'entre eux pour des raisons économiques ou matérielles. Liée à la pénurie, une hausse des prix sans précédent de ses matériaux est constatée sans savoir quand cela s'arrêtera. Il y a lieu ici de ne pas être réactif, mais proactif.

Pour développer cet état de fait, prenons par exemple la production métallurgique qui vient d'Ukraine. Cette dernière est importante, et le conflit a aggravé la hausse des prix des différents métaux : les éléments et fabrications à base de zinc et de métal ont vu leur index de prix augmenter de 11.9%.

Les deux facteurs : pénurie et hausse conséquente des prix des matériaux auront sans doute une répercussion importante sur l'ensemble des constructions du canton Valais.

Nous souhaitons donc connaître la position du Conseil d'Etat sur le sujet, et savoir si une évaluation de ces répercussions a été établie (surcoûts des constructions). Il nous est important de savoir de quelle manière entend-il agir ?

Conclusion

Sur la base de ce constat deux questions se posent :

le Conseil d'Etat a-t-il déjà évalué et chiffré les coûts supplémentaires qu'engendra la hausse des prix des matériaux et les retards de livraison pour l'ensemble des projets du canton (nouveau collège de Sion, le pôle Santé, les hôpitaux de Sion et Brig, etc).

si oui, quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il prendre en terme de gestion des retards, mais aussi en terme de financement de ces fortes augmentations ?